MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : _www.st-maurice.ca_

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
M.R.C. DES CHENAUX

Avis public est donné par le soussigné, Stéphane Laroche, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Maurice, que madame Katia Chastenay, directrice de la normalisation, de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le 12 février 2025 le règlement numéro 2024-653 décrétant une dépense et un emprunt de 250 000 $ pour l'achat d'appareils respiratoires et autres équipements pour le service incendie.

Ledit règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Maurice, ce 12e jour de février 2025.

Stéphane Laroche
Directeur général et greffier-trésorier